

Ensemble pour fontaine

La prévention et la sanction

Un évènement a bouleversé notre commune : des écoles ont été vandalisées par de très jeunes Fontainois. Grâce à l'intervention rapide de notre Police Municipale, leurs auteurs ont été interpellés en flagrant délit. Une procédure judiciaire est en cours. De son côté, la Ville a pris ses responsabilités en convoquant leurs parents. Car oui, ces actes sont inadmissibles. Face à ces dégradations, la fermeté doit aller de pair avec le dialogue auprès des familles. Il est important de rappeler aux familles leur responsabilité dans l'éducation de leurs enfants. Souvent, ces jeunes évoluent dans des contextes de grande fragilité, entre précarité et violences intrafamiliales, qui favorisent le décrochage scolaire. Face à ces actes, notre politique repose sur deux piliers : la prévention et la sanction.

D'une part, nous avons mis des moyens pour assurer la sécurité de tous avec le renforcement de notre Police municipale avec deux agents supplémentaires, créée une brigade cynophile et recrutés deux ASVP en 2025 ainsi que le déploiement d'ici la fin du mandat de notre réseau de 70 caméras de vidéoprotection.

D'autre part, cela passe par l'investissement chaque année de plus de 700 000 € dans les écoles et 5,5 millions d'euros pour leur fonctionnement. Nous avons également renforcé notre programme de réussite éducative, avec plus d'animateurs et des ateliers de soutien ciblés. Grâce à cela, 90 enfants ont été accompagnés en 2024. Nous poursuivons nos efforts avec une réflexion sur les 15-18 ans. Nous poursuivons la médiation avec un service à l'écoute au quotidien sur le terrain avec notamment un médiateur qui va à la rencontre des familles et des jeunes pour sensibiliser au cadre de vie et accompagner les projets des habitants.

À Fontaine, nous croyons que chaque enfant mérite un accompagnement pour s'épanouir et trouver sa place dans la société. C'est notre engagement et il restera au cœur de notre action.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.